

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES À LA PÉDAGOGIE ACTIONS PONCTUELLES POUR 2021-2022

**Cinquième commission : Affaires
scolaires et Enseignement supérieur**

**COMMISSION PERMANENTE
du 12 juillet 2022**

**DELIBERATION
N° 2022-07-12-107**

La Commission Permanente du Département réunie à Fouras, le 12 juillet 2022 à 11h00, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant que, par délibération du 16 décembre 2021, l'Assemblée Départementale a voté un crédit de 15 000 € afin de participer à des actions complémentaires à la pédagogie à destination des collégiens charentais-maritime,

Considérant les demandes de subvention pour financer les projets complémentaires à la pédagogie sollicitées par les collèges suivants :

- « Henri Dunant » à Royan, pour un projet d'installation d'un distributeur de serviettes hygiéniques au sein du collège. Le projet est à l'initiative des élèves du Conseil de vie collégienne,
- « René Caillié » à Saintes, pour le déplacement à Brissac, dans l'Hérault, de 10 élèves participant aux phases finales du championnat de France d'échecs, catégorie « collèges »,

Considérant l'avis favorable de la 5^{ème} Commission du 24 juin 2022,

DECIDE :

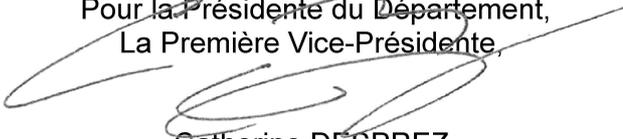
1°) d'attribuer une subvention à chacun des 2 collèges en ayant fait la demande selon le tableau ci-dessous :

COMMUNE Collège	Projet	Budget global	Montant de la subvention
ROYAN « Henri Dunant »	Installation d'un distributeur de serviettes hygiéniques – 1 ^{ère} commande de consommables..	2 681,12 €	2 681 €
SAINTES « René Caillié »	Déplacement de 10 élèves à Brissac, du 17 au 19 juin 2022 à l'occasion des phases finales du championnat de France d'échecs.	2 200 €	400 €
TOTAL			3 081 €

2°) de libérer les sommes dues sur présentation par le chef d'établissement d'un bilan pédagogique et d'un bilan financier de l'action subventionnée.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,



Catherine DESPREZ